



Technologie des biodigesteurs

Les réalisations phares de l'ABERME

Prix : 6.500 FCFA
10 Euros

First Magazine



TRIMESTRIEL BÉNINOIS INDÉPENDANT D'INFORMATIONS

N° 35 • JUIL - SEPT. 2022



Tombola des Factures Normalisées

Le DGI Nicolas YENOUSSI a remis la Toyota Rav 4 au gagnant

Tout savoir sur le POSAF 2022 - 2026

Entretien Exclusif



Décentralisation

Adjarra sur les rails du développement avec Germain Wanvoégè



Politique nationale

La Marina ou le palais des Gouverneurs en ligne de mire ?



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES
REPUBLIQUE DU BENIN



DIRECTION
GÉNÉRALE
DES IMPÔTS



e-services



**TOUS LES SERVICES FISCAUX
PASSENT PAR UNE PLATEFORME
AMÉLIORÉE, FIABLE ET SIMPLE.**

e-services.impots.bj



ENTREPRISES, DÉCOUVREZ !



La croissance d'abord, le social après !

Le social ! Faire du social ! Cette expression est connue de tous les Béninois tant c'est un refrain dont tout le monde est la résonance sonore sans réellement maîtriser les tenants et aboutissants de ce qui est demandé aux gouvernants.

De Boni YAYI à Patrice TALON, les Béninois ont toujours réclamé « le social ». Un terme qui désigne dans l'entendement, les mesures de gratuité ou d'allègement net des charges en faveur de la grande masse. Sauf que dans la réalité, rien n'est moins compliqué.

Tout d'abord, quelle est cette propension du béninois à réclamer à cor et à cri du social ? Comment cela s'explique-t-il ? En attendant que les grands professeurs de sociologie-anthropologie n'ouvrent des pistes de compréhension de ce phénomène, il faut déjà savoir que l'Etat ne peut pas s'évertuer longtemps à faire du social. Car, contrairement à ce que d'aucuns pensent, un Etat pauvre à l'instar du Bénin vit sur des dettes. En ce sens, un Etat endetté ne peut pas passer son temps à faire du social avec l'argent de ses créanciers. Cela ne marche pas voyons !

Ensuite, il faut noter que beaucoup ne perçoivent pas que tout Etat qui se respecte doit favoriser l'économie en mettant en place le cadre institutionnel, juridique et fiscal adéquat pour permettre la création et le développement des entreprises. En d'autres termes, favoriser les investissements privés locaux et les IDE. La somme de ces investissements va créer un écosystème d'entreprises créatrices de richesse.

Enfin, c'est sur le dos de ces entreprises que l'Etat béninois, en ce qui concerne le Bénin, peut s'enrichir à travers la collecte efficace des impôts et continuer à emprunter sur les différents marchés financiers pour ainsi financer le développement économique global du pays.

On peut en déduire que le vrai « social » c'est le développement de l'activité économique d'un pays. Distribuer du cash ou des vivres n'est qu'un pansement hypocrite posé sur un réel problème. Cela n'a aucune pérennité étant donné que

l'administration ne peut pas agir ainsi sur le long terme. Par contre, la création d'emplois directs et indirects résout de façon certaine les problèmes de chômage des jeunes.

De toute évidence, le Président Patrice Talon a fini par céder au besoin pressant de social de son peuple. Il parlait lui-même de budget hautement social quelques mois après sa réélection en avril 2021. A ceci près, il faut nuancer. Nul doute qu'il ne peut jamais se convertir pleinement en cette religion. Dans la mesure où cela ne peut s'accommoder de son ADN d'opérateur économique capitaliste convaincu et cuirassé.

Logiquement, il convient de relever que, le « hautement social » griffé sur le front du second mandat qu'exécute depuis plus d'un an le Président Patrice Talon a pris l'allure d'une stratégie de communication. Sur fond d'actions probantes, que d'une volonté claire de verser dans la distribution de prébendes dans les ménages.

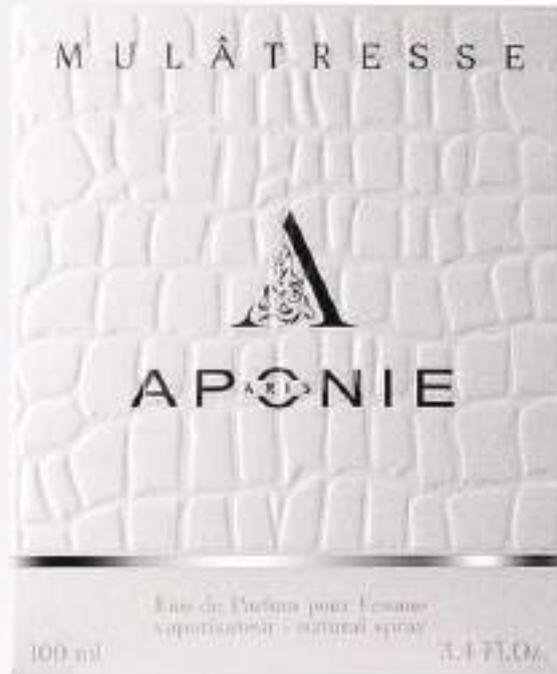
Dans l'absolu, quand on voit la verve avec laquelle tous les leviers (Législation, Impôts, Justice...) sont activés pour attirer des investisseurs au Bénin, on ne peut que se rassurer d'avoir un dirigeant animé d'une clarté d'esprit qui sait où il va et comment y aller. Le développement industriel du Bénin et de toute son économie en général est aujourd'hui activé pour mieux faire le social et porter les personnes vulnérables. L'un des outils est la Glo-Djigbé Industrial Zone (GDIZ) où l'Etat crée dorénavant un complexe d'industries unique dans la sous-région. Celui-ci aura pour retombées entre autres la création de milliers d'emplois pour les jeunes béninois et avec pour fer de lance l'Agence de Promotion des Investissements et des Exportations (APIEX) en parfaite synergie d'action avec la Société d'Investissement et de Promotion de l'Industrie (SIPI). Des sociétés dont les responsables sont respectivement Laurent GANGBES et Letondji BEHETON.

De toute évidence, c'est la croissance qui financera le social si social il y a. Ce que je crois.

Mahougnon Frédéric Adounvo



APONIE



Eau de Parfum 100 ML / 110 €
www.aponie.com

First Magazine

Direction Générale

03 BP 37 Jéricho
Tél. : (00229) 95 96 33 23
E-mail: aurelad@yahoo.fr
(République du Bénin)

Directeur de Publication

Frédéric ADOUNVO
Tél. 67 39 52 52
esperat2011@gmail.com

Directeur Adjoint de Publication

Fawaz WABI,
Tél. 95 34 96 12

Chef d'Edition

Pamphile HESSOU
Tél. 62 15 15 61

Rédacteur en Chef

Eric Comlan DJEKPE
Tél. 97 25 25 92

Rédacteurs

Frédéric ADOUNVO,
Renaud ACCROMBESSI
Fawaz KHALIL,
Eric DJEKPE,
Charles Elisée DEDEGBE
Stéphane AHINOHOSSOU

Conseillère Marketing

Saskia Karelle GOUHOUÉDE
Tél : 96 59 37 52

Photos

First Magazine,
Antoine Adjahossou
Fréjus Fiossi, DGI,
Présidence de la République

Montage et Impression

Graphil 95 05 47 83
97 86 61 25

Dépôt légal 4051 du 29/01/2009
Bibliothèque Nationale du Bénin
Premier Trimestre
ISBN 1840-6033

Bénin

Le FMI accorde 400 milliards pour le PAG



Un vaste programme de modernisation de l'économie béninoise est approuvé par le conseil d'administration du FMI et environ 400 milliards F CFA sont accordés au Bénin pour la mise en place d'un nouveau programme économique et financier innovant sur 42 mois. Une prouesse à l'actif de Romuald WADAGNI, Ministre d'Etat chargé de l'Economie et des Finances du Bénin sous le lead du Chef de l'Etat Patrice TALON.

Charles Élisée DÉDÉGBÉ

Environ 400 milliards F CFA, c'est le montant qu'a accordé le Conseil d'administration du Fonds Monétaire International (FMI) au Bénin. Un accord qui s'étale sur 42 mois et qui a été approuvé au titre du Mécanisme Élargi De Crédit (MEDC) et de la Facilité Élargie de Crédit (FEC) à un montant de (638 millions de dollars, soit environ 400 milliards de F CFA). Ce nouveau programme est destiné à : accompagner le Bénin à répondre à ses besoins urgents de financement (liés au risque sécuritaire, les répercussions induites par la pandémie de la COVID 19 et la guerre en Ukraine), soutenir le Plan National de Développement (PND 2018-2025) axé sur la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) et mobiliser davantage les ressources auprès des donateurs. Cet accord historique permettra au Bénin de mettre en place un programme économique et financier innovant. Il faut faire remarquer que ce programme, de par sa nature est une première dans l'histoire du FMI. En effet, il est conçu exclusivement pour les pays disposant de capacités institutionnelles suffisantes pour mettre en œuvre des programmes dont les montants dépassent la limite d'accès à un instrument combinant la FEC et le MEDC.

Les quatre innovations de ce programme

Ce nouveau programme économique et financier est innovant à maints égards. D'après le communiqué de presse du Ministère de l'Economie et des Finances, il est Arrimé sur l'ambitieux programme de réformes à travers le Programme d'Action du Gouvernement (PAG 2021-2026) et le Plan National de Développement (PND). Son montant exceptionnellement important avoisine 400 milliards de F CFA. Mieux, dès cette année, année de mise en œuvre du programme, le FMI consent à décaisser près de la moitié du montant total de l'accord soit 108.3 millions de DTS (environ 143 millions de dollars). Une somme que les autorités béninoises ont l'intention d'utiliser à des fins d'appui budgétaire. Enfin, la durée du programme est de 42 mois. Or, la durée maximale pour ce type de programme s'étend habituellement sur 36 mois.

Par ailleurs, en vue de réduire les inégalités de revenus au Bénin, le programme appuyé par le FMI au titre du MEDC/FEC est axé sur un « développement centré sur l'épanouissement du peuple ». Cela inclut l'amélioration de l'accès de certaines populations aux services publics de base et la pré-

sence de l'État dans les zones vulnérables, conformément à « l'approche civile » du gouvernement pour l'atténuation des risques sécuritaires. Il faut dire que les efforts en cours pour renforcer la résilience au changement climatique sont également significatifs. In fine, la réalisation de tous ces nobles objectifs passera par un engagement sans faille en faveur des réformes et un soutien technique et financier solide de la part des partenaires au développement du Bénin afin de compléter l'appui financier exceptionnel du FMI dont les décaissements sont largement concentrés sur l'année en cours.

Quid des réformes sous WADAGNI ?

Il y a cinq ans, le Bénin s'est fixé pour objectif de moderniser son économie et d'améliorer le bien-être de sa population. C'est ainsi que, sous le leadership de Romuald WADAGNI, Ministre d'Etat chargé de l'Economie et des Finances, de nombreuses réformes sont mises en œuvre. Il n'a pas fallu attendre une éternité pour constater leurs effets bénéfiques sur la santé financière du pays. Conséquence, le pays passe pour avoir fait d'importants progrès en matière de gestion macroéconomique et

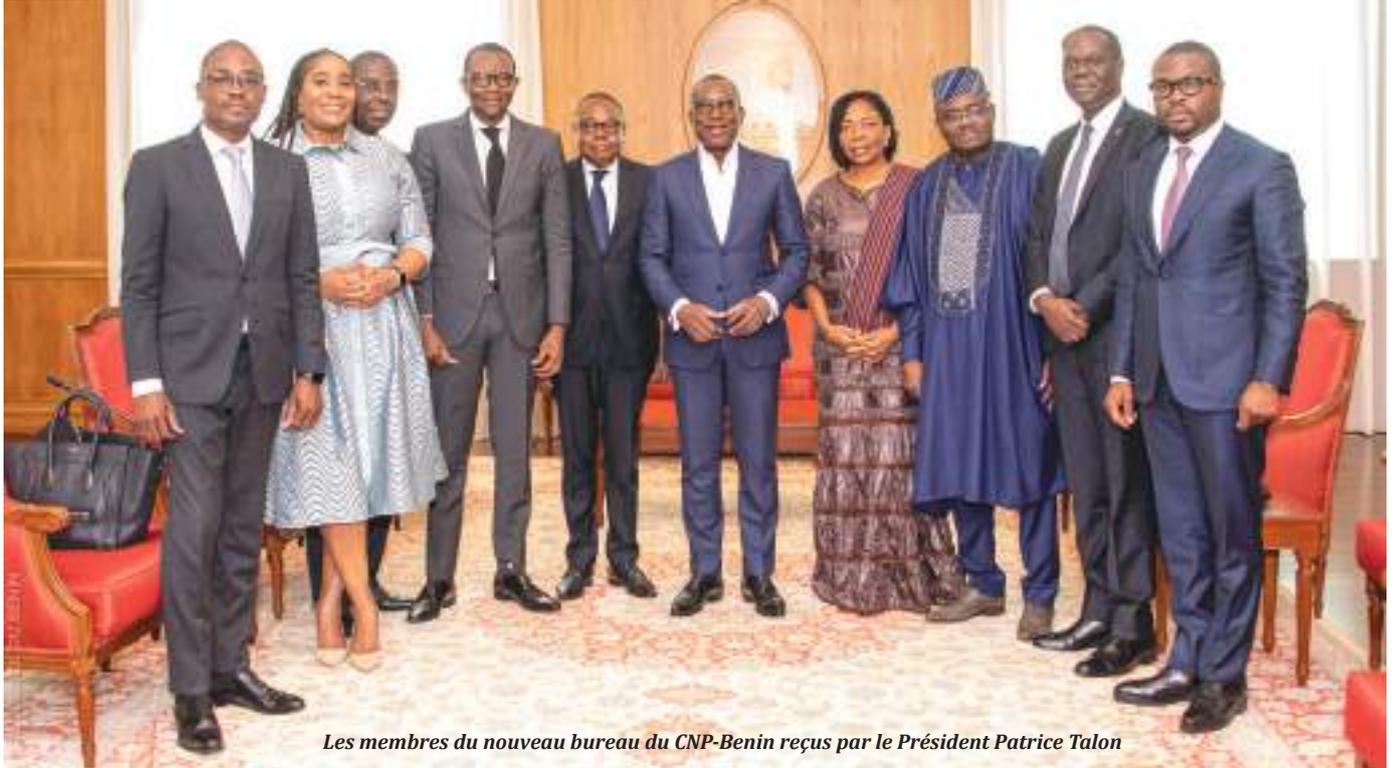
de transparence budgétaire, renforçant ainsi la confiance des investisseurs comme en témoigne l'accès aux marchés internationaux des capitaux depuis 2019.

Tout au long de la pandémie de COVID 19, les autorités béninoises ont poursuivi leur programme de réformes, notamment la digitalisation du système fiscal ainsi que des réformes institutionnelles de grande envergure. Plus précisément la réforme relative à la digitalisation du système fiscal. La mobilisation des recettes est axée sur la rationalisation des dépenses fiscales à court terme. A cela s'ajoute l'élargissement de l'assiette fiscale et l'amélioration de son efficacité à moyen terme.

Il faut rappeler qu'après l'accord technique obtenu en avril 2022 avec les services techniques du FMI, le Conseil d'administration de l'institution a approuvé ce vendredi 08 juillet 2022 pour le Bénin, la mise en place pendant une durée de 42 mois, d'un programme économique et financier inédit caractérisé par une combinaison de deux instruments différents. Preuve, si besoin en est, de l'efficacité des réformes économique et financière conduites de main de maître par l'argentier national Romuald WADAGNI.



Les priorités du président Eustache Kotingan



Les membres du nouveau bureau du CNP-Benin reçus par le Président Patrice Talon

Nouvellement élu à la tête de l'institution des chefs d'entreprises béninois, Eustache Kotingan, préside désormais aux destinées du Conseil national du patronat du Bénin après plus de 4 ans d'intérim. Le tout nouveau « patron des patrons » du secteur privé béninois inscrit son mandat sur 4 principaux axes.

Eustache Kotingan assure désormais la présidence de l'organisation patronale du Bénin. Il a été installé dans ses fonctions en présence des organisations patronales de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique Centrale le mardi 21 juin 2022 à Cotonou. Après avoir assuré l'intérim de la présidence du Conseil national du patronat du Bénin-CNP-Bénin, depuis le départ en exil de l'ancien président Sébastien Ajavon en 2017, Eustache Kotingan a été plébiscité par ses pairs au terme d'une assemblée générale électorale tenue à Cotonou, le 25 mai 2022. Il devient ainsi le 5^{ème} président élu de l'or-

ganisation patronale du Bénin. Pour cette mandature, Eustache Kotingan lance un appel solennel aux opérateurs économiques béninois ; celui de la réconciliation, du rassemblement et de l'espérance. « Mes Chers confrères entrepreneurs, le temps est à l'action et au rassemblement en mutualisant les différents talents dont regorgent notre organisation. Au cours des cinq ans, c'est-à-dire les cinq années de mon mandat, soyez rassurés que je mettrai tout en œuvre pour répondre à vos attentes et à vos exigences » a martelé le Président du Conseil National du patronat, Eustache KOTIN-

GAN, lors de son installation. Le quinquennat du nouveau président du CNP-BÉNIN s'articule autour de 4 principaux axes. Eustache Kotingan entend entre autres œuvrer pour un secteur privé organisé en matière de développement durable; renforcer le rôle du secteur privé dans le développement économique et social; accorder à la jeunesse toute l'attention et l'espace qu'elle mérite dans le monde des affaires. Il a annoncé la mise en place d'un fonds d'investissement et d'aide aux entreprises jeunes. Selon Eustache KOTINGAN, le CNP-BÉNIN vient de sortir d'une crise sanitaire qui

a véritablement éprouvé les petites entreprises. Dans cette dynamique, il propose que les grandes entreprises tendent la main aux plus jeunes à travers des initiatives.

Pour rappel, le Patronat béninois compte plus de 500 adhérents; plus de 200 mille employés et contribue à plus de 350 milliards de FCFA aux recettes de l'État. Le président du patronat béninois, Eustache Kotingan, place ce quinquennat sous le signe de la renaissance et s'engage à mener le combat en vue de la compétitivité des entreprises et de la garantie de leur prospérité.



QUATRIÈME ÉDITION DES RENCONTRES DE LA RSE AU BENIN



LES TROPHEES RSE / ODD BENIN



COTONOU (BENIN)

30 SEPTEMBRE 2022

(+229) 97535535 / (+33) 651154655

contact@mindo-consultants.com

www.mindo-consultants.com



Sport au Bénin

Bilan d'étape remarquable fait par Oswald HOMEKY

Charles Élisée DEDEGBE

Oswald HOMEKY, patron des sports au Bénin a fait un bilan d'étape des réalisations dans son secteur. Un exercice qui s'est plutôt appesanti sur ce qui a été fait ces 12 derniers mois notamment dans le domaine de la construction et la rénovation des stades, la promotion du sport, la construction du Boulodrome, la mise en place d'une unité de production et bien d'autres chantiers en cours d'exécution.

« Faire du Bénin, une grande nation sportive ». C'est la vision du Chef de l'Etat pour le secteur sportif. Cette vision, noble en soi, devra être traduite dans chaque discipline sportive et au terme de chaque compétition sportive, qu'elle soit nationale, régionale, continentale ou mondiale par le Ministre des sports. Un défi qu'Oswald HOMEKY, Ministre des sports et son staff technique s'attèlent à relever chaque jour. Puisque révéler le Bénin à l'horizon 2026, cela passe aussi par la révélation des talents sportifs béninois lors des grandes compétitions sportives.

C'est ainsi que dans la mise en œuvre de cette vision, le

ministre fait remarquer que le gouvernement a doté les communes de stades omnisports. Ceci pour permettre à tous les jeunes talents qui se retrouvent au niveau des 77 communes, de disposer d'infrastructures à proximité afin de pouvoir mieux exprimer leurs talents. Dans cette dynamique, un projet de construction de 22 stades est mis en œuvre. Ces stades sont finalisés et prêts à être inaugurés dans quelques semaines annonce le patron des sports au Bénin. « Nous allons poursuivre cet ambitieux programme en dotant d'autres communes de stades omnisports une fois encore pour que notre pays puisse avoir des infrastructures aux normes, et

que, éventuellement, comme nous l'avons déjà vu avec la belle pelouse du stade Général Mathieu Kérékou qui, aujourd'hui, attire les autres pays, le Bénin soit une plateforme continentale, une préférence en matière d'infrastructures sportives aux normes internationales. (...). Notre objectif, c'est de doter chaque commune du Bénin d'un stade omnisports ».

S'il est une évidence que l'actualité relative au sport roi a souvent pion sur rue, d'autres disciplines sportives font hisser le Bénin au rang des grandes nations sportives. Il en veut pour preuve la pétanque grâce à qui le Bénin s'est révélé dernièrement.

A ce niveau, c'est un Oswald HOMEKY tout rayonnant qui a fait le bilan très reluisant de la fédération béninoise des sports de boules. On retient de son intervention deux annonces majeures : la confirmation officielle de l'organisation par le Bénin du prochain championnat du monde de pétanque et la construction d'un boulodrome aux normes internationales. Il n'a pas manqué de préciser qu'actuellement, le président de la fédération internationale de pétanque et jeu provincial est en visite de travail au Bénin. De concert avec ce dernier, les réajustements de calendrier se feront pour que le boulodrome en construction puisse accueillir le déroulement du championnat.

Quid de la construction d'une Arena au Bénin ?

Très enthousiaste, Oswald HOMEKY lâche : « J'ai joué au basket comme j'ai joué au foot ; comme j'ai joué au jeu d'échecs ; comme j'ai pu toucher au handball. Je suis effectivement attaché, disons, à la plupart des disciplines sportives et, en tant que ministre des sports, mon devoir est de donner le maximum à chaque discipline même si, de façon réaliste, on le sait, toutes les disciplines ne sont pas au même niveau d'évolution.

Il faut préciser que la construction de cette Arena vise à soutenir les programmes tels que : classes sportives et Junior ligue pour la mise en place d'infrastructures de bonne qualité. « Dans les 22 stades que nous avons construits, il y a 22 terrains de basket mais ces terrains sont des terrains en extérieur. En NBA comme dans les championnats internationaux au niveau le plus élevé, on joue sur des parquets comme nous avons pu en avoir au palais des sports ou au Hall des arts. Et vous savez que, à la fois, le Palais des sports et le Hall des arts vont faire l'objet d'une réhabilitation. Nous allons ériger à ces deux endroits, de nouveaux complexes sportifs urbains. En plus de tout ça, nous avons décidé de construire au Bénin une Arena moderne de basketball qui sera aux mêmes normes que les Arena de la NBA. Elle sera un des pôles de déroulement de basketball Africain ligue, ce championnat que la NBA met en place pour l'élite africaine. Nous allons offrir aux clubs africains de pouvoir venir dans notre pays pour jouer les matchs de poule qualificatifs ainsi que les matchs de la phase finale et les play-offs de cette ligue africaine, en sachant que nous ferons en sorte, et que nous sommes déjà à pied d'œuvre, qu'un club béninois soit inscrit de façon permanente dans cette ligue africaine qui s'appelle le Basketball Africain Ligue » promet fermement le ministre.

Il va sans dire que dans chaque domaine, le gouvernement prend comme référence les meilleurs modèles au monde et ce sont ces modèles que

le ministère, de concert avec chaque fédération, travaille à atteindre voire dépasser.

Bilan des "classes sportives" et perspectives...

Il faut reconnaître que grâce au programme "classes sportives", exclusivement mis en œuvre dans le milieu scolaire, il y a eu regain d'entrain de la pratique des disciplines sportives dans ce milieu qui constitue en général, le vivier sportif national fait remarquer le ministre. C'est ainsi que ce programme aura eu le mérite de permettre aux jeunes scolaires qui, parfois, n'avaient aucun contact avec certaines disciplines, de découvrir ces disciplines et de les pratiquer pour leur plein épanouissement et pour préparer la relève. « Pour la première phase, nous avons choisi le football, le handball, le basket, l'athlétisme, le volley-ball et les arts martiaux. Nous pouvons constater que nos jeunes garçons et jeunes filles pratiquent ces activités sportives avec beaucoup d'enthousiasme. Les premières compétitions que nous avons organisées nous ont permis de découvrir qu'il y avait du talent dans nos communes. Nous avons mis autour de ce programme un autre dénommé les «Jeunes Officiels» par lequel nous mettons autour des jeunes pratiquants de jeunes arbitres, jeunes techniciens, jeunes reporters, de jeunes secouristes, pour permettre à nos jeunes de pouvoir exprimer leurs talents. Nous avons fait une revue de ce programme, il y a un an. Cela nous a permis de faire le point de ce qui n'a pas fonctionné. La première preuve qu'on a de l'efficacité, ce sont les jeunes, comme vous le voyez aujourd'hui, qui sont partis de ces classes, et sont dans nos différentes sélections nationales notamment au football où on a quelques jeunes de classes sportives qui sont dans l'équipe nationale des cadets, et qui étaient récemment au Ghana ; nos jeunes filles qui étaient en RDC dans le cadre de la première édition du Championnat panafricain scolaire » rappelle le ministre.

Toutefois, tout n'est pas rose. Ce qui a poussé le ministre a fustigé certains comportements des supporters bé-

ninois qui, très tôt, ont vitriolé l'encadrement technique des séniors de l'équipe de football.

Le coup de gueule du ministre

L'autorité est en effet revenue sur la non-qualification de l'équipe sénior de football du Bénin à la prochaine Coupe d'Afrique des Nations (CAN). Un épisode qui a été diversement interprété par les supporters béninois. Pour le ministre, « il ne faut pas tout de suite aller rechercher en dehors du terrain, des explications à nos contreperformances. Quand on a perdu, il faut avoir l'humilité de reconnaître qu'on n'a pas été à la hauteur, qu'on n'a pas bien joué et qu'on a perdu. Il faut cesser de croire que les autres pays sont petits. En général, quand on fait les tirages au sort depuis que nous sommes allés à la CAN, parce qu'on a battu le Maroc en 8ème de finale, on prend les autres pays qui sont inférieurs au Maroc et par déduction, on conclut que ceux-là on va les manger. J'ai vu les commentaires quand on a fait la poule. Tout le monde a dit : «qu'il n'y a que le Sénégal qui puisse nous poser de problème sinon Mozambique, Rwanda on va les manger ». Ce n'est pas vrai » analyse-t-il.

Poursuivant, il fait remarquer qu'il y a tout de même des motifs de satisfaction. « ... nous avons mis tout en place. Les conditions qu'il faut mettre pour permettre à une équipe de bien s'épanouir, aujourd'hui, nous les avons mises en place. La façon dont il faut gérer une équipe pour que les choses se passent de manière professionnelle, par le concours de la fédération béninoise de football et notre implication, il faut le reconnaître, nous avons pu les mettre en place. Je crois qu'il faut laisser le temps que toutes ces dynamiques arrivent à maturité et que nous devenions une nation constante en termes de performances et de résultats ».

Défis et perspectives

Le prochain défi à relever par le ministère des sports, c'est la mise en place d'une unité de production. C'est-à-dire un ensemble de moyens techniques et humains dont le Bénin sera

doté pour pouvoir valoriser ce qui se fait au plan national, valoriser le sport béninois de façon globale pour le montrer au monde, dans les normes et standards acceptables : « ...cet investissement important qui a consisté à acheter des équipements de dernière génération, à recruter des expertises internationales de renommée et surtout à choisir des Béninois pour être formés à l'animation de cette unité de production. Cette unité sera sur les grands événements sportifs, les différents championnats des différentes disciplines mais aussi éventuellement les grands événements nationaux puisque l'aptitude à capter, à diffuser du sport, est une aptitude qui vous permet aussi de pouvoir couvrir d'autres événements culturels, festifs ou même à tourner des contenus touristiques. C'est une unité principalement sportive mais qui peut, éventuellement, servir à autre chose » renseigne le ministre.

Oswald HOMEKY n'a pas trouvé un mot plus fort que merci pour exprimer sa gratitude à l'égard de tous les acteurs impliqués dans les diverses disciplines sportives. « Je reçois énormément de messages de soutien, de félicitations et d'encouragement. Et je veux saisir cette occasion pour remercier les Béninois des 77 communes et de la diaspora pour leur soutien à ce que nous faisons sous le leadership du président TALON depuis maintenant 6 ans. Je veux leur dire que, comme je l'avais annoncé, révéler le Bénin peut et doit passer par les talents sportifs et que nous allons continuer à travailler. Je veux remercier les acteurs du secteur privé pour leur compréhension et leur adhésion à la dynamique et leur implication qui aide à l'amélioration des choses dans toutes les disciplines. Je veux les inviter à continuer dans la même lancée. Je remercie tout le mouvement sportif, tous les acteurs, le comité olympique, l'ensemble des fédérations, les supporters, les journalistes, tout le monde parce que nous avons commencé à faire quelque chose de beau pour notre pays. Le niveau de maturité n'est plus loin. Nous avons encore besoin d'un peu de travail, de continuer à le faire avec humilité ».

A photograph of Emmanuel Macron and Patrice Talon shaking hands on a red carpet. Both are wearing dark blue suits and ties. They are smiling and looking towards the camera. In the background, there are ceremonial guards in red and green uniforms. The setting appears to be a grand, formal building.

Diplomatie

Talon et Macron en phase

Comme annoncé par le gouvernement, le chef d'Etat français à la tête d'une délégation a séjourné à Cotonou les 27 et 28 juillet 2022. Première visite d'Emmanuel Macron en terre africaine après sa réélection à la tête de la France, cette visite officielle est la toute première qu'effectue un homme d'État français au Bénin depuis l'avènement du Président Patrice Talon au pouvoir il y a un peu plus de six ans. Comme on a pu le constater, les nombreuses actions de lobbying menées par certains détracteurs à l'intérieur du pays comme à l'extérieur tenant à ternir l'image du régime de Cotonou, n'ont pas eu d'effet. Cette visite a été une grande réussite. Le président Talon a présenté à son hôte le nouveau Bénin qui se veut un Etat souverain, qui travaille à prendre sa place au sein des nations avec ses particularités et son agenda propre.



Un protocole fin à l'honneur d'un Bénin

Pour cette visite officielle, le gouvernement béninois a prévu un format protocolaire digne d'un Etat qui tient à sa grandeur. Contrairement aux commodités empreintes de solennité dans beaucoup de pays africains, l'accueil a été sobre mais ponctué d'élégance et de grande considération pour l'hôte du Bénin. Il n'y a eu ni bain de foule ni folklore. Conformément à la coutume dans les grandes nations, trois ministres notamment celui des finances, de la culture et le patron de la diplomatie béninoise étaient à l'aéroport Bernardin Cardinal Gantin pour recevoir la délégation française. Pour le tête-à-tête, entre les deux hommes d'Etat, la conférence de presse conjointe et les autres activités prévues dans l'agenda

de cette visite officielle, l'on a pu voir un Patrice Talon très décomplexé aux côtés de son hôte. Sur certaines questions notamment celles liées à la politique intérieure du Bénin, le Chef d'Etat béninois s'est montré pragmatique et pédagogue. Le Bénin a-t-il précisé, pour son développement a jugé utile engager des réformes courageuses pour son essor économique et la modernisation de son système politique. Pour lui, il n'y a pas de détenus politiques au Bénin et aucun décret n'est signé par lui pour envoyer un compatriote en exil. S'il reste ouvert à la possibilité d'une grâce ou d'une loi d'amnistie pour la libération de certains détenus, il s'est montré assez ferme quant à son engagement à faire du Bénin un pays démocratique, un pays de liberté et de justice dans lequel les uns et les autres doivent savoir qu'il est nor-

mal de se battre pour une cause mais dans la légalité.

Les enjeux d'une première pour les deux pays

Les enjeux de cette visite officielle sont d'ordre sécuritaire, économique, sportif et culturel. Si pour Emmanuel Macron, il est indispensable que l'Élysée réarticule la présence française sur le continent, pour son homologue béninois, l'importance de ce rendez-vous diplomatique tient lieu d'une opportunité pour lui de vanter l'attraction de son système économique en vue d'attirer les investisseurs français. Patrice Talon tient également au retour du reste des biens culturels restés en France. Au plan sécuritaire, les deux Chefs d'Etat accordent leurs violons sur la nécessité pour eux de se tenir la main dans la lutte contre le terrorisme « Que

la France nous appuie davantage dans nos efforts de lutte contre le terrorisme. (...) Permettez que je me répète. Nous n'avons pas obtenu gain de cause » a lancé l'homme fort béninois à son hôte qui, en retour, a répondu que sur le plan sécuritaire, la France sera au rendez-vous qu'incessamment pick-up, engins de déminage, gilets pare-balles, casques de vision nocturne seront livrés » a assuré Emmanuel Macron. Pour ce qui est de la demande des drones formulée par le Bénin, la France promet d'avancer afin de donner une réponse très prochainement.

Éric DJEKPE

Pour l'accès à l'eau potable en milieu rural

La Banque Mondiale appuie le gouvernement béninois



Afin d'accompagner le gouvernement béninois dans son projet de rendre possible l'accès à l'eau potable sur l'étendue du territoire national, l'Association Internationale de Développement (IDA) apporte un financement de 250 millions de dollars au Bénin.

La Banque mondiale a décidé d'allouer un financement additionnel de 250 millions de dollars pour permettre au gouvernement béninois de poursuivre son vaste programme d'accès à l'eau pour les populations des zones rurales. En effet, cette nouvelle opération vient consolider le programme d'accès universel à l'eau potable en milieu rural, baptisé "Aqua-Vie". Grâce à ce financement additionnel, 80 nouveaux systèmes d'approvisionnement en eau en milieu rural multi-villages seront réalisés pour compléter les 126 en cours de réalisation. A terme, le programme Aqua-Vie permettra de couvrir les besoins

en eau potable de plus de trois millions de personnes en zones rurales. Selon le ministre béninois des Finances et de l'Economie, Romuald Wadagni, cité dans le communiqué, « Ce financement additionnel est un soutien important au programme d'action du gouvernement 2021-2026 et une bouffée d'oxygène pour le programme national d'approvisionnement en eau en milieu rural. Cet appui contribuera aux efforts du gouvernement pour rendre disponible l'eau potable sur tout le territoire béninois dans un avenir proche ». La mise en œuvre du programme "Aqua-Vie" a déjà contri-

bué à améliorer significativement les systèmes d'approvisionnement en eau en milieu rural au Bénin. En 2022, la couverture moyenne des services en eau dans les zones rurales s'élève à 73% à l'échelle du pays contre 42% en 2017. Axé sur la performance, le programme fournit un cadre pour mobiliser des financements publics et privés additionnels en faveur des populations rurales. D'après la Banque mondiale, grâce au programme AQUA-VIE, la couverture moyenne des services d'eau dans les communautés rurales a gagné 31 points de pourcentage entre 2017 et 2022, passant de 42% à

73%.

Il est également à noter que l'initiative intervient dans le cadre du partenariat pays 2018-2023 du Groupe de la Banque mondiale pour le Bénin. Il faut rappeler que C'est en 2018 que le projet a été lancé à la suite de la signature de deux conventions entre la Banque mondiale et le Bénin pour un montant global de plus de 186 millions de dollars. L'objectif est d'accroître l'accès aux services d'approvisionnement en eau, et de renforcer les modalités de prestation de services.

Stéphane AHINOHOSSOU

e-MECeF

**PARTOUT
ÉT À TOUT
MOMENT,
ÉDITEZ VOS
FACTURES
NORMALISÉES.**

Service disponible gratuitement sur
<https://e-meccef.impots.bj>



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

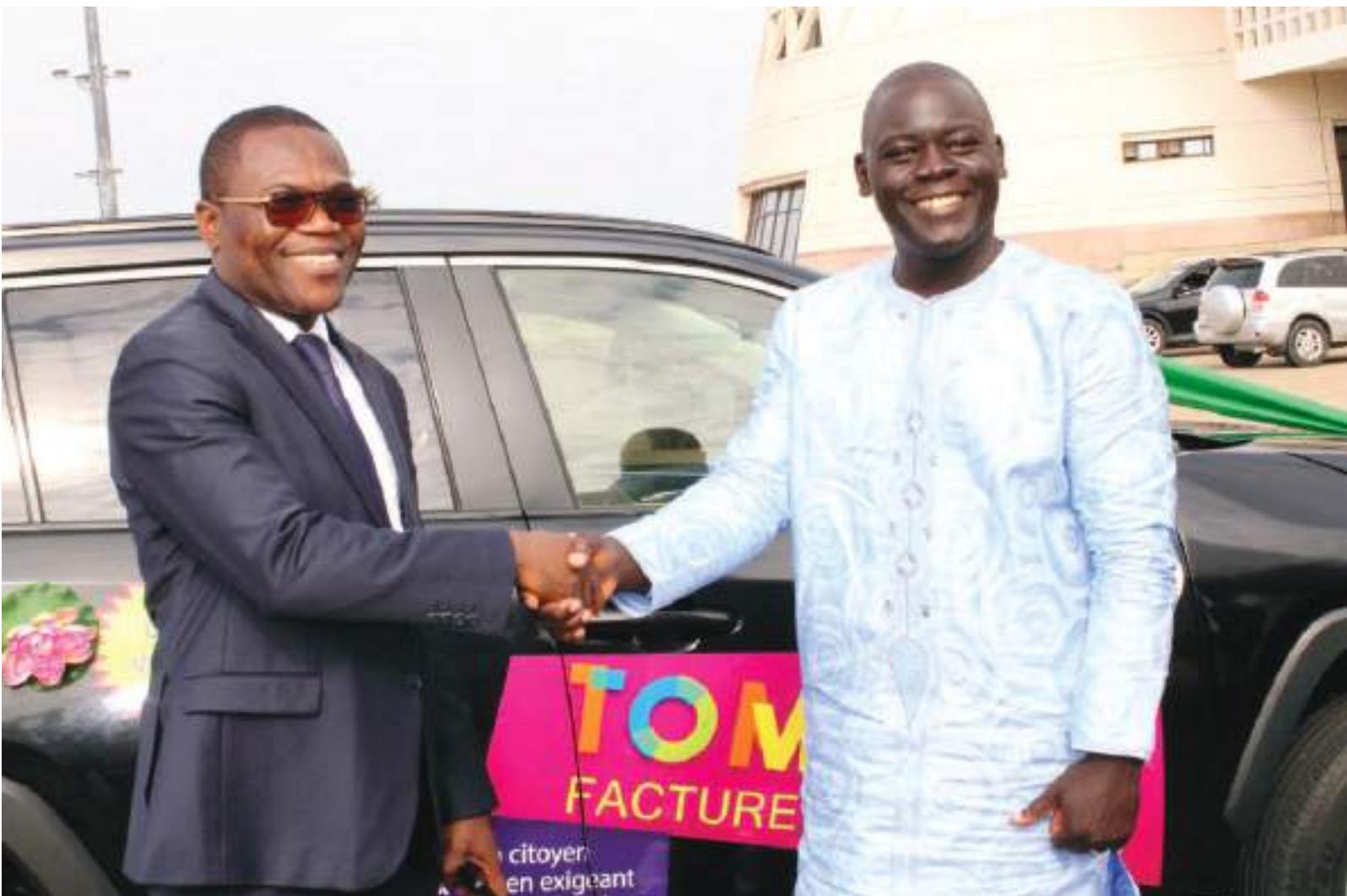


Direction Générale
des Impôts du Bénin



www.impots.finances.gouv.bj

Le DGI Nicolas YENOUSI a remis la clé de la Toyota Rav4 au gagnant Adonis HOUNKPATIN



Dans le cadre de la réforme des factures normalisées, la Direction Générale des Impôts (DGI) a initié la « Tombola des factures normalisées » qui est encours depuis juin 2020. Ceci sous la supervision de Maître Maxime René ASSOGBA, Huissier de Justice près la Cour d'Appel de Cotonou avec le précieux appui technique de la Direction Générale de la Loterie Nationale du Bénin (LNB).

Le lancement officiel de ce jeu Tombola a eu lieu le

jeudi 18 juin 2020 dans la salle de conférence de l'immeuble DGI-DGAE à Cotonou. En plus des nombreux lots en chèques distribués aux participants chanceux, il a été procédé au premier tirage pour déterminer le gagnant de l'un des supers gros lots en jeu pour ce tombola. En l'occurrence la voiture Toyota RAV 4 toute neuve. C'est ainsi que le sieur Adonis Hounkpatin a été tiré au sort par dame chance le 28 juillet dernier en présence de l'huissier

Maxime Assogba et devant l'assistance composée de responsables de la DGI, des participants au jeu tombola et des hommes des médias. Ainsi à la suite de ce tirage réussi qui a consacré un gagnant, monsieur Adonis Hounkpatin, le Directeur Général des Impôts a présidé le jeudi 04 août 2022, la cérémonie officielle de remise du premier super gros lot de la tombola des factures normalisées. Adonis HOUNKPATIN a reçu des mains de Nicolas YE-

NOUSI, la clé de sa voiture TOYOTA RAV 4 flambant neuve. La remise s'est faite en présence de son épouse, ses parents et amis ainsi que des cadres de la Direction Générale des Impôts. Il faut noter qu'il reste un dernier super gros lot dont le gagnant sera tiré au sort bientôt. Alors, continuons à réclamer nos factures normalisées pour avoir la chance de partir avec la TOYOTA RAV4 encore en sachel.

ALBUM PHOTOS DE LA CÉRÉMONIE DE REMISE



Entretien exclusif

« L'objectif global du POSAF 2022-2026 est d'accroître le financement intérieur du développement socio-économique du Bénin » Nicolas Yènoussi, directeur général des impôts.



C'est certainement l'une des régies financières les plus performantes au Bénin. La Direction Générale des Impôts (DGI) puisque que c'est d'elle qu'il s'agit, connaît depuis 2016 une mutation positive à travers plusieurs réformes visant à la rendre moderne et plus productive que par le passé. D'une administration archaïque et lourde, elle évolue progressivement, et ceci sous le leadership éclairé du ministre Romuald Wadagni et sous la houlette du directeur général Nicolas Yènoussi, vers une administration fiscale dynamique, fluide et mieux orientée vers la satisfaction des besoins des contribuables pour plus de performances dans la mobilisation des ressources. L'un des moyens de modernisation de l'administration fiscale se révèle le Plan d'Orientation Stratégique de l'Administration Fiscale (POSAF) 2022-2026.



First Magazine: Qu'est-ce que le Plan d'Orientation Stratégique de l'Administration Fiscale (POSAF) 2022-2026 ?

DGI Nicolas Yènoussi: La définition du POSAF renvoie d'abord à celle du plan stratégique. Le plan stratégique est la feuille de route que se donne une organisation pour réaliser sa vision dans un horizon bien défini. Il rassemble les parties prenantes à l'organisation autour d'une même vision, d'une même mission, d'un même idéal.

Pour ce faire, l'organisation analyse ses environnements interne et externe, fait des projections dans l'avenir et détermine enfin des stratégies lui permettant de concrétiser sa mission et sa vision.

Partant de cette définition, le Plan d'Orientation Stratégique de l'Administration Fiscale (POSAF) 2022-2026 est une synthèse cohérente des stratégies à mettre en œuvre par l'administration fiscale sur la période 2022-2026. Il servira de boussole à toutes les interventions de l'administration fiscale au cours des cinq (05) années à venir. et rassemble toutes les parties prenantes

autour d'une même vision, d'une même mission, d'un même idéal.

Fondements

Le Plan d'Orientation Stratégique de l'Administration Fiscale (POSAF) 2022-2026 tire ses fondements des engagements du Bénin aux plans international, régional et sous-régional (traités et conventions, accords de coopération et de partenariats, etc.), des documents nationaux et sectoriels de planification (PND 2018-2025, PC2D 2018-2021, PAG 2021-2026, politiques et stratégies sectorielles du MEF), des textes relatifs à la fiscalité et au fonctionnement du MEF et de l'administration fiscale.

Vision

Le POSAF 2022-2026 repose sur une vision partagée et comprise par l'ensemble des structures de l'administration fiscale, ainsi que tout son personnel.

Ainsi, « A l'horizon 2026, la DGI est une administration fiscale moderne et performante au service de l'utilisateur ».

Quelles sont les raisons qui ont amené à la conception du POSAF 2022-2026 ?

Plusieurs raisons justifient l'élaboration du présent POSAF. Mieux, des événements majeurs se sont produits aux plans international, régional, national et interne et contraignent aujourd'hui l'administration fiscale à se doter d'un nouveau document de planification stratégique.

Au plan international et régional

- la crise sanitaire due au coronavirus survenue à partir de décembre 2019 et qui s'est rapidement muée en une crise économique ; ce qui a plongé l'économie mondiale dans une profonde récession
- le conflit entre la Russie et l'Ukraine dont les dégâts économiques provoqueront un net ralentissement de la croissance mondiale et alimenteront l'inflation ;
- le respect des exigences du Fonds Monétaire International (FMI), notamment la nécessité pour les administrations fiscales de se doter d'un document de stratégie, etc.

Au plan national

- le respect des exigences du cadre national de planification qui prévoit trois niveaux de planification arrimés les uns sur les autres (les études prospectives pour le long terme, la planification à moyen terme dont la planification stratégique et les programmes d'investissements triennaux glissants) ;

- l'adoption du PAG 2021-2026, dont la mise en œuvre effective des réformes et projets nécessite de la part de la DGI une mobilisation des recettes fiscales intérieures à hauteur de 1 000 milliards à l'horizon 2026 ;
- la faible pression fiscale (10,6%) largement en dessous du seuil communautaire (20%) fixé dans le cadre des critères de convergence de l'UEMOA ; etc.
- Au plan interne (au niveau de la DGI)
- la fin de la mise en œuvre du POSAF 2017-2021 et la nécessité pour la DGI de se doter d'un nouveau document de stratégie en respect des exigences du cadre national de planification ;
- la poursuite des réformes de modernisation, de dématérialisation et de digitalisation des procédures et services ;
- le renforcement de la gouvernance de l'administration fiscale, notamment le pilotage ;
- la redéfinition des priorités en matière fiscale et la recherche des solutions idoines susceptibles d'améliorer durablement les performances en matière de mobilisation des recettes fiscales ; etc.

Quels sont les objectifs visés à terme en 2026 ?

L'objectif global du POSAF 2022-2026 est d'accroître le financement intérieur du développement socio-économique du Bénin.

De cet objectif global, et en

prenant appui sur la vision précédemment énoncée, trois (03) orientations ou axes stratégiques se dégagent à l'horizon 2026.

- Orientation Stratégique n°1 : Renforcement de la gouvernance de l'administration fiscale
- Orientation Stratégique n°2 : Consolidation du cadre juridique fiscal
- Orientation Stratégique n°3 : Optimisation des recettes fiscales
- Les objectifs stratégiques découlant de ces orientations stratégiques sont :
- Renforcer le pilotage et la gestion de l'Administration Fiscale
- Adapter le cadre juridique aux exigences économiques, sociologiques, technologiques et environnementales
- Accroître les performances de l'Administration fiscale en matière de recettes

A quels changements positifs notables peuvent s'attendre les usagers de l'administration fiscale ?

A court terme (2023-2024)

- Gouvernance de l'Administration fiscale renforcée
- Digitalisation des processus de l'Administration fiscale renforcée
- Recettes fiscales accrues

A moyen terme (2025-2026)

- Digitalisation complète des processus de l'Administration fiscale
- Efficacité de la mobilisation des ressources fiscales en lien avec le potentiel fiscal

- Fiscalité axée sur le développement durable et le genre
- Recettes fiscales accrues
- Pression fiscale améliorée

A long terme (2027 et plus)

- Soutenabilité et viabilité des finances publiques
- Stock d'infrastructures de base de qualité renforcé
- Croissance forte, inclusive et durable
- Conditions de vie des populations améliorées

Qui sont ceux qui ont la charge de la mise en application des actions qui découlent du POSAF 2022-2026 ?

La mise en application des actions qui découlent du POSAF incombe à l'ensemble des structures de l'administration fiscale.

Toutefois, dans le cadre de la mise en œuvre et de suivi-évaluation du POSAF, un cadre institutionnel a été défini et comporte des organes tant au niveau stratégique qu'au niveau opérationnel.

Au niveau stratégique :

- le Comité de Pilotage (CP);
- Au niveau technique et opérationnel :
- le Comité Technique de Coordination et de Suivi (CTCS) ;
- les Comités Techniques de Gestion de Programmes (CTGP).

Etes-vous optimiste pour sa mise en œuvre efficace dans le délai imparti ?

L'administration fiscale reste convaincue de l'atteinte des objectifs contenus dans le présent docu-



ment à l'horizon 2026.

C'est d'ailleurs pour cela qu'elle a prévu dans le POSAF un mécanisme de mise en œuvre et de suivi-évaluation dont les différents organes ont été précédemment évoqués.

Elle a également prévu un mécanisme de financement et de mobilisation de ressources pour lui permettre de rechercher constamment de financement en vue de la mise en œuvre effective des actions, ré-

formes et projets prévus dans le POSAF.

Par ailleurs, un registre des risques a été conçu pour permettre à l'administration fiscale d'anticiper sur les risques majeurs qui pourraient se produire pour compromettre l'atteinte des résultats du POSAF.



Reconnaissance de mérites

Le ministre Jean-Michel Abimbola fait Chevalier de la légion d'honneur française

Stéphane AHINOHOSSOU

Le mardi 26 juillet 2022, le ministre béninois du tourisme, de la culture et des arts, Jean-Michel Hervé Babalola Abimbola était à l'honneur au siège de l'ambassade de la France. Il a été élevé au rang de chevalier de l'ordre de la légion d'honneur de la France. Cette distinction honorifique vient couronner de lauriers les nombreux efforts consentis par cet infatigable travailleur. La preuve qu'au-delà du Bénin, l'homme est une fierté à l'échelle internationale.

Désormais admis au rang des médaillés de la légion d'honneur de la République française, le ministre Jean-Michel Abimbola rentre dans l'histoire par la porte très étroite de qualité et révèle à juste titre à la face du monde que le chef de l'Etat Patrice Talon ne s'est pas trompé de personne dans son casting. Loin d'être le fruit d'une complaisance sur fond de rapport de bon voisinage, cette distinction est tout simplement la résultante d'une somme d'efforts et de sacrifices qui aujourd'hui, redorent le sous-secteur de la

culture dont est comptable le ministre Jean-Michel Abimbola. Au nombre de ces efforts ou des vastes projets entrepris avec dextérité, loyauté et rigueur qui ont certainement concouru à cet honneur fait au ministre béninois de la culture par la République sœur de la France, on peut citer sans risque de se tromper : la restitution des trésors royaux le 27 Octobre 2021 au musée du Quai Branly en présence de l'heureux récipiendaire et du Président Macron et le retour au pays en novembre 2021 des 26 trésors d'Abomey

et leur exposition à la présidence de la République. Toute chose qui procure aujourd'hui de la satisfaction morale dans les rangs des filles et fils du Bénin. C'est donc à juste titre que la ministre française de la culture, Rima Abdul Malak, en reconnaissant les grandes ambitions de Jean-Michel Abimbola pour la culture béninoise affirmait lors de la cérémonie de distinction que sans l'action conjuguée des ministères français et béninois de la culture aucun résultat tangible n'aurait pu être obtenu. « La distinction dont je fais l'objet au-

jourd'hui est la conséquence de ce regard qu'on a porté sur moi, sur mon parcours. Cela, non pas en tant que capitaine de vaisseau ou un quelconque chef, mais en tant qu'humble serviteur de l'Etat béninois au ministère du tourisme, de la culture et des arts » a martelé très humblement le ministre Jean-Michel Abimbola. Nous vous proposons de lire l'intégralité du discours qu'il a prononcé lors de cette cérémonie de distinction.



Allocution de Babalola Jean-Michel H. ABIMBOLA, Ministre du tourisme, de la culture et des arts récipiendaire

Dans notre parcours, il nous arrive souvent de trébucher, de tomber et même parfois, de nous blesser. Le plus important, dit-on, ce n'est pas de s'attarder sur ces blessures, mais de se relever et de recommencer la marche en avant, en évitant les obstacles ayant provoqué la chute. Le plus important, c'est aussi de toujours croire en soi, de s'investir avec la même détermination tout en ayant, chevillée au corps, la foi qui autorise tous les espoirs. Que les résultats soient là, probants, ils constituent une satisfaction intérieure ; mais c'est des autres, ceux qui vous suivent sur le front de l'action que viennent les appréciations et les critiques, que viennent aussi les avis les plus nuancés ou les plus objectifs.

Mesdames et Messieurs ;

La distinction dont je fais l'objet aujourd'hui est la conséquence de ce regard qu'on a porté sur moi, sur mon parcours. Cela, non pas en tant que capitaine de vaisseau ou un quelconque chef, mais en tant qu'humble serviteur de l'Etat béninois auprès du ministère du tourisme, de la culture et des arts, l'un des piliers du Bénin révélé, un Bénin où s'écrit en ce moment l'une des plus belles pages de l'histoire culturelle. Il s'agit en effet de la consécration des efforts de tous ceux qui, de près ou de loin, ont œuvré à l'heureux aboutissement du processus de restitution des biens intervenu le 10 novembre 2021 à la satisfaction de nos deux pays. En cette heureuse circonstance, je voudrais exprimer ici mes remerciements à vous, Excellence Monsieur l'ambassadeur, ainsi qu'à vos collaborateurs pour avoir contribué à cette reconnaissance. Mais je voudrais surtout rendre hommage à son Excellence Monsieur le président de la République française, Grand Maître de l'Ordre national, qui a bien voulu m'attribuer cette décoration.

Mesdames et Messieurs ;

Honorables invités ;

Aujourd'hui, partout en Afrique et par-delà, les mots « exception culturelle » résonnent pour désigner l'expérience en cours dans mon pays. Née de la vision du gouvernement de faire du Bénin l'une des grandes destinations culturelles mondiales, cette ambition s'appuie sur le potentiel de nos artistes et sur l'immense vivier culturel que constituent notre histoire et nos traditions créatives. L'un

des signaux de cette volonté est le retour des trésors royaux, - troisième restitution massive de biens de l'histoire - puis, cette exposition diptyque qui met en dialogue les trésors fabuleux et leurs parentés contemporaines. Mais les chantiers de cette transformation ne s'arrêtent pas là. S'ils se déclinent aussi sur d'autres fronts, ces chantiers visent avant tout la transformation de l'ensemble de l'écosystème institutionnel, juridique et artistique afin d'offrir à nos créateurs un environnement propice à leur propre épanouissement et au développement du secteur.

Chers invités ;

Que nous soyons les témoins de cette action est un privilège ; mais qu'on ait été l'un des acteurs est une chance extraordinaire, une grâce. Cette opportunité m'a été offerte par le Président Patrice TALON en me confiant la tête du ministère du tourisme, de la culture et des arts, ce portefeuille au cœur de l'action de son gouvernement. C'est pourquoi je m'en voudrais de ne pas lui rendre ici l'hommage qu'il mérite pour m'avoir donné cette possibilité de conduire à ses côtés cette politique audacieuse, faite d'exigences, d'efficacité, de devoir d'exemplarité et de reddition de comptes.

Mesdames et Messieurs ;

Être admis dans l'Ordre national de son pays est un événement exceptionnel. Mais être élevé au rang de Chevalier dans la prestigieuse Légion d'honneur de la République française constitue un honneur que l'on porte certes avec fierté, mais surtout avec double humilité. Humilité, d'abord par rapport aux femmes et

aux hommes d'exception qui ont été honorés avant nous par cette distinction : il s'agit des gens dont les actions et les prouesses ont créé un impact dans le domaine de leur activité ou de leur profession. Comme le disait Sainte Beuve, « La bonne compagnie ne se refuse guère, surtout quand il s'agit de l'élite ». Se retrouver sur la liste de ces personnalités, être dans leur proximité nominative est non seulement une fierté pour moi, mais aussi une chance extraordinaire.

Humilité ensuite, par rapport au devoir et à l'obligation de reconnaître le travail de tous et ceux qui ont œuvré aux résultats qui me vaut cette reconnaissance pour rester digne de cet honneur, de l'assumer dans la continuité de ce qui a été fait et qui a valu le regard bienveillant des autres. Cela exige de soi les mêmes rigueurs, les mêmes engagements moraux, les mêmes ambitions à la hauteur des paramètres de l'excellence.

Distingués invités ;

En ces instants chargés d'émotion, je voudrais dédier cet hommage à mon premier cercle de vie, ma famille, re-

présentée par mon épouse Sandrine, cette extraordinaire entité qui panse mes plaies autant qu'elle éveille en moi le sourire du juste ; je voudrais aussi associer l'ensemble de mes collaborateurs, des plus modestes aux plus hauts fonctionnaires, des structures centrales et techniques, déconcentrées, décentralisées et sous tutelle de mon département ministériel et d'ailleurs qui, sans relâche, travaillent chaque jour à rendre visibles les résultats de nos actions. Que cette distinction soit, pour chacun, le combustible nécessaire au renforcement de la motivation indispensable pour aller encore plus loin pour qu'ensemble, nous puissions continuer de rêver nous-mêmes et de faire rêver nos concitoyens. En effet, « Si la plus belle distinction nous vient du ciel, comme le dit l'écrivain Paul Hazoumè, celle des hommes est une échelle qui nous permet de rêver de l'éternité ».

Vivent l'amitié et la coopération franco-béninoises.

Je vous remercie.



Les réalisations phares de l'ABERME

Jean-Francis TCHEKPO
DG ABERME



Cap sur des énergies propres. C'est ainsi que pourrait se résumer la nouvelle vision sur le plan énergétique du Gouvernement du Président Patrice Talon. Sur la base de la politique bioénergie de la CEDEAO, le Bénin a élaboré un Plan d'Actions National de la Bioénergie pour la période 2021-2030. L'objectif principal de cette démarche vise l'accès universel à une énergie de cuisson sûre et moins chère : le bio-digesteur. Un domaine spécifique de la bioénergie dans lequel l'Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maîtrise d'Énergie (ABERME) a fait d'importants progrès dans les zones rurales. Retour sur les actions phares menées par Jean-Francis TCHEKPO, Directeur général de l'ABERME et son staff technique dans le dessein de donner corps à la vision du régime de la Rupture.

Charles Élisée DÉDÉGBÉ

Le bio-digesteur est un dispositif technique utilisé pour produire du biogaz, un mélange de gaz, principalement du méthane et du dioxyde de carbone, produit par des bactéries digérant de la matière organique. Au Bénin, le projet (Bio-digesteur) a pour objectif, entre autres, de porter à 41% d'ici 2030, la part de la population rurale utilisant ce combustible moderne

alternatif pour la cuisson. Pour y parvenir, il est prévu, d'une part, dans le document de Politique Nationale de Développement des Énergies Renouvelables (PONADER), et, d'autre part, le Projet incitatif d'appui à la construction et l'exploitation des bio-digesteurs par les collectivités locales et le projet de valorisation énergétique intégrée des déchets organiques

de certaines infrastructures socioéconomiques nationales. En lien donc avec ces deux projets, et pour minimiser les risques pour la santé des femmes pendant la cuisson, le Bénin envisage d'améliorer la productivité agricole et l'environnement. L'ABERME, avec l'appui technique de la SNV, a construit, à titre pilote, 100 bio-digesteurs de 4m³ dans des zones (com-

munes de Kandi, Gogounou, Zè, N'dali, Abomey-Calavi, Nikki, Tchaourou, Allada, Toffo, Tori, Avrankou et Parakou) à forte concentration d'agro-éleveurs. Leur maintenance est suivie par un service spécialement dédié au niveau de l'ABERME.

Réalisations de l'ABERME dans le domaine des bio-digesteurs

Conformément à ses attributions, l'ABERME promeut la technologie des bio-digesteurs pour valoriser en biogaz (énergie de cuisson alternative aux bois énergie) et en fertilisants écologiques (compost amélioré), le potentiel intéressant de déchets organiques disponibles.

Dans ce cadre, l'ABERME, Suit en partenariat avec l'ONG "Energy For Impact", la construction de 40 bio-digesteurs domestiques et d'une unité de compostage à Kandi (Projet Piloting Biogas). Elle est en voie de finaliser à Zè, Dassa et Kandi, la construction de bio-digesteurs de grande capacité 2*20 m³.

Outre ces différentes actions, la structure dirigée par **Jean-François TCHEKPO** est en train de construire une coopération technique avec les Agences Territoriales de Développement Agricole (ATDA) et le Projet de Sédentarisation des Eleveurs de Ruminants (PROSER).

Mais l'ABERME ne compte pas en rester là. Avec l'appui financier du projet GIZ-EnDeV, elle réalise actuellement l'étude de faisabilité sur le potentiel du biogaz au Bénin ; ceci en préparation à un vaste Programme National des Bio-digesteurs. On peut également noter la réalisation d'une étude de faisabilité pour la valorisation des déchets publics essentiels.

Par ailleurs, au titre de cette année 2022, l'ABERME se prépare à déployer sur l'ensemble du territoire national environ 200 bio-digesteurs domestiques de 4 m³ et 06 bio-digesteurs de grande capacité avec la construction d'unités de compostage. Pour le compte de l'année précédente, elle a construit 50 bio-digesteurs domestiques dont 10 ont été installés dans des lycées techniques agricoles et 03 autres bio-digesteurs de grande capacité. Des démarches sont également engagées pour signer avec les Agences Territoriales de Développement de l'Agriculture (ATDA), des protocoles de coopération technique pour faciliter l'identification des sites pertinents propices à la construction des bio-digesteurs et assurer leur pérennisation. Au titre de l'année 2020, on peut citer la construction à Zè, Dassa-Zoumé et à Kandi de 03 installations de bio-digesteurs de

grande capacité et la réalisation d'une étude de faisabilité pour la valorisation des déchets publics essentiels.

Fidèle à sa vocation qui est d'électrifier les zones rurales, l'ABERME, s'est inspirée de l'expérience du Burkina-Faso pour mieux promouvoir le bio-digester au Bénin. C'est ainsi que le mardi 03 août 2021, s'était tenue par visioconférence, une séance de travail sur les retours d'expériences du Programme National de Bio-digesteurs du Burkina-Faso (PNB-BF) sous le lead de l'ABERME.

Bio-digesteurs, un choix judicieux

On retiendra des échanges entre Béninois et Burkinabè, que Jean-François TCHEKPO, DG de l'ABERME, a fait un exposé des motifs et des attentes du côté du Bénin, notamment sur des propositions d'éléments de décision qui seront exploités pour renforcer le cadre institutionnel de l'ABERME dans le domaine des bio-digesteurs. A la suite de cette requête du DG/ABERME, le Directeur de la Maîtrise d'Énergie (DME) a présenté un point sur la situation des bio-digesteurs au Bénin. Une situation qui fait état de ce que le taux de fonctionnalité des 100 bio-digesteurs construits à titre pilote avec l'appui technique de la SNV est de 45% ; ressortant ainsi un besoin pressant de formation et de sensibilisation des bénéficiaires sur la technologie des bio-digesteurs. Il a ajouté que l'ABERME suit actuellement avec l'ONG "Energy For Impact", la réhabilitation de 40 bio-digesteurs existants, la construction de 40 nouveaux bio-digesteurs, la construction d'une unité de compostage et la réalisation d'une étude de marché sur le compost amélioré.

In fine, il a indiqué que l'ABERME compte déployer au titre de cette année 2022, 50 bio-digesteurs de type domestique au profit des lycées techniques agricoles, des ménages et des coopératives agricoles et 03 de grande capacité, en plus de la réalisation des études de faisabilité pour la valorisation des déchets publics essentiels.

Quid des actions à mener par l'ABERME ?

Au vu de ce qui précède et des éléments de réponses apportés par l'équipe PNB-BF aux questions d'éclaircissement rela-

tives, entre autres, au coût de construction des bio-digesteurs, à la gestion des connaissances, au suivi de la qualité et de la performance des installations de bio-digesteurs posées par la partie béninoise, il est à noter que des défis sont à relever par l'ABERME relativement à sa politique de promotion de cette bioénergie.

Au nombre de ces défis l'ABERME devra : actualiser rapidement les études de faisabilité existantes et réalisées par la SNV depuis 2012 sur le potentiel de biogaz au Bénin ; mettre en place un cadre permanent de concertation et de réflexion sur la stratégie de déploiement à grande échelle de la technologie des bio-digesteurs ; organiser un voyage d'études pour un stage d'immersion des cadres de l'ABERME et de la DGRE au sein de l'équipe de gestion du PNB-BF afin de s'approprier les outils et instruments utilisés par ladite équipe et d'identifier les ajustements nécessaires à adapter au contexte institutionnel béninois ; créer au niveau de l'ABERME une direction technique qui va

assurer les fonctions de promotion, de formation, de contrôle qualité, de recherche et développement nécessaires pour porter efficacement un programme national de bio-digesteurs au Bénin ; préparer une stratégie de mobilisation des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre d'un programme national de bio-digesteurs au Bénin.

Il faut rappeler que l'ABERME a défini des critères à remplir par chaque ménage pour être éligible à une installation de bio-digester de 4m³. Au nombre de ces critères : posséder au moins cinq têtes de bœufs, être proche d'une source d'eau et être capable de prendre en charge les dépenses liées aux travaux de fouille et de transport des matériaux précise l'ABERME.

En outre, les éléments techniques sont actuellement en cours de collecte au niveau des ATDA pour monter, en collaboration avec la SNV, un Programme National de Bio-digesteurs au Bénin.



Adjarra sur les rails du développement avec Germain Wanvoégbè

A la faveur des élections municipales de 2020, l'opérateur économique Germain Wanvoégbè a été propulsé à la tête de la commune d'Adjarra. Déjà au cours de la conventionnelle cérémonie de passation des charges, le nouvel homme fort promettait devant un parterre d'autorités politico-administratives et invités de métamorphoser le visage de cette commune à travers une nouvelle dynamique qu'il entend déployer. Plus de deux ans après sa prise de fonction, les réalisations à son actif semblent corroborer les promesses qu'il a faites lors de son installation officielle à la tête de cette commune mitoyenne à la ville capitale, Porto-Novo.



Frederic ADOUNVO

Comme on peut le constater, il y a des hommes qui ont le sens de développement dans leur l'Adn. On le connaissait philanthrope mais aussi visionnaire à travers de multiples actions sociales, initiatives et des projets pour accompagner le développement de sa localité. En plus de ce dynamisme, Germain Wanvoégbè affiche un sens de soli-

darité qui le démarque de nombre d'acteurs politiques. « Il n'y a de richesse que d'hommes ». Cette célèbre assertion de son aîné, Me Adrien Houngbédji a fini de le convaincre de ce que seuls les hommes qui jouissent d'une condition sociale convenable sont capables de penser au développement de leur environnement. C'est pourquoi le leader

politique s'évertue à bâtir le développement local brique après brique.

Longtemps minées par les guerres d'intérêt, les querelles politiques intestines, la majorité des communes du Bénin n'ont pas connu le développement espéré à travers le processus de décentralisation enclenché dans notre pays depuis deux décennies. Toute

analyse faite, Germain Wanvoégbè est persuadé qu'il faille changer de paradigme pour transformer les rêves en réalité. Entre mobilisation autour de sa vision et rigueur après un état des lieux qui peint le tableau des nombreuses potentialités socio-économique, touristique, de sa commune et les facteurs défavorables au décollage de la commune,



Le Conseil Communal d'Adjarra à l'occasion de la visite de l'exposition des tresors royaux

Germain Wanvoégbè a jugé de la nécessité de mobiliser tout le conseil communal autour de sa vision. Car pour lui, la matérialisation de son rêve passe par la mobilisation de toutes les forces vives agissantes de sa commune. Il apparaît impératif alors pour lui de fédérer toutes les énergies positives et constructives pour l'atteinte des objectifs. C'est avec un style d'administration tout particulier que le maire a commencé par poser les balises d'un décollage certain de la commune d'Adjarra. Il allie rigueur, perspicacité, clairvoyance, résilience aux chocs exogènes dans la matérialisation de certains projets et impose une ligne de conduite, un management qui séduit ses collaborateurs et certains de ses pairs. De la mobi-

lisation des ressources internes à l'apport de financements extérieurs en passant par l'amélioration des performances de l'administration dont il a la charge, le nouveau maire n'a de cesse de se démener depuis sa prise de fonction pour laisser après son passage à la tête de l'hôtel de ville d'Adjarra un actif qui renseignera la postérité sur son amour, son engagement et sa volonté de hisser Adjarra au rang des grandes communes du Bénin et même du continent.

En termes de réalisations, des infrastructures routières, sociocommunitaires (écoles, hôpitaux, centres de loisirs pour jeunes etc...) émergent avec une répartition équitable pour permettre l'accès aux services de base à ses ad-

ministrés. Sur les plans socio-économique et touristique, des projets tels que la dynamisation du transport fluvial pour l'acheminement des marchandises vers le Nigeria et d'autres régions, la réhabilitation des musées pour dynamiser l'économie locale bref, la liste des initiatives est longue. L'administration communale d'Adjarra, un modèle de gestion En 2020 déjà, à la faveur d'un audit réalisé et qui a pris en compte plusieurs paramètres comme le respect des procédures de passation de marché et d'exécution des commandes publiques, la tenue des sessions communales, la capacité de mobilisation et l'évaluation des recettes propres etc... la mairie d'Adjarra figurait parmi les meilleurs en termes de gouvernance locale.

Et la séance de restitution soutenue par la GIZ organisée le 17 juin 2022 et présidée par le 1er adjoint au maire Marius Akowanou sous le regard "détective" de la SE Farida Boukari Ourou, a été encore plus explicite. La commune d'Adjarra est la première commune de la région-sud et deuxième sur le plan national dans le top des 19 communes appuyées par la GIZ avec une moyenne de 86,75/100. Une performance inédite à mettre l'actif de tout le conseil communal sous le leadership éclairé du maire Germain Sourou Wanvoégbè dont l'engagement et la détermination de sortir Adjarra de sa léthargie ne sont plus à démontrer.

De riches échanges ponctués par des partages d'expériences



Réunies en atelier, EDUCO-Bénin, Plan Bénin International et CPADES ONG prestataires du projet SWEDD-Bénin ont fait le point du chemin parcouru pour le compte du deuxième trimestre (mai à juillet 2022). Outre le Responsable Administratif et Financier de l'Unité de Gestion du Projet SWEDD-Bénin, M. Chams Deen ALI Représentant la Coordonnatrice, 55 participants dont 24 femmes et 31 hommes ont pris part aux travaux à Grand-Popo.

Frederic ADOUNVO

Le but visé par les ONG prestataires de la Zone Sud d'intervention du projet SWEDD en organisant cette 2ème revue trimestrielle des trois sous-projets de la composante 1 est d'évaluer les réalisations des activités du trimestre 2 des trois sous-projets : « Maintien des filles à l'école » ; « Autonomisation de la femme » et « Compétences de vie et Santé reproductive ». Ceci en vue de faire des recommandations pour améliorer les perfor-

mances dans la zone Sud d'intervention : Littoral, Atlantique, Ouémé, Plateau, Mono, Couffo et Zou.

L'ouverture de l'atelier a été marquée par le mot de bienvenue de la Coordinatrice des Programmes EDUCO Mme Carine AGOSSOU ALIHONOU. Après avoir remercié les participants, elle a rappelé l'objectif de l'atelier tout en exhortant les participants à accorder une attention particulière aux travaux compte tenu de l'importance des notions à développer par les représentants des trois ONG, CPADES, EDUCO et Plan Bénin International qui sont les opérateurs de mise en œuvre des activités identifiées dans le cadre de l'opérationnalisation des trois sous-projets.

À sa suite, le représentant de la coordinatrice du projet SWEDD-Bénin, Chams Deen ALI a félicité les trois ONG du consortium Sud d'intervention du projet à travers les différentes activités menées. Il n'a pas manqué de les exhorter à faire davantage preuve d'engagement.

Procédant au lancement

des travaux, le DDASM Mono, Christian GOULOMÈ a invité tous les acteurs à une participation collective. Une exhortation qui aura milité en faveur de la richesse des échanges et des partages d'expériences. Il faut dire qu'en termes de ressources humaines de qualité, l'atelier en comptait. Ainsi, on pouvait remarquer outre le Responsable Administratif et Financier de l'Unité de Gestion du Projet SWEDD-Bénin, M. Chams Deen ALI Représentant la Coordinatrice des Programmes EDUCO, les Directeurs Départementaux des Enseignements Secondaire Technique et de la Formation Professionnelle, les Directeurs Départementaux des Enseignements Maternelle et Primaire, les Directeurs Départementaux des Affaires Sociales et de la Microfinance, les Points focaux (Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance : MASM ; Ministère des Enseignements Maternelle et Primaire : MEMP; Ministère des Enseignements Secondaire Technique et de la Formation

Professionnelle : MESTFP), les Chefs Services Sociaux et Scolaires (C/3S) des 07 départements du Sud, les superviseurs départementaux, les Chargés de Communications, les Chargés de Suivi et évaluations, les financiers, les facilitateurs/trices, les chefs de file des ONG d'exécution de la zone Sud que sont CPADES, Plan International.

D'importantes réalisations à l'actif du projet SWEDD-Bénin

Il faut dire que depuis février 2022, les ONG prestataires du projet SWEDD-Bénin ont démarré la mise en œuvre effective des activités sur le terrain. A ce jour, d'importantes réalisations sont faites par chacune des ONG dans le cadre de l'implémentation des trois sous-projets de la composante 1 à savoir : "maintien des filles à l'école" mise en œuvre par EDUCO-Bénin; "autonomisation économique des filles et des femmes" par Plan Bénin International et "compétences de vie et santé reproductive" par CPADES.

Ainsi, pour permettre aux différents acteurs et parties

prenantes concernés par la mise en œuvre du projet de suivre et d'apprécier convenablement ces réalisations, une stratégie phare a été adoptée dont l'organisation tournante d'une revue trimestrielle qui réunit les trois ONG de mise en œuvre des sous-projets de la composante 1 intervenant dans la zone Sud du projet SWEDD-Bénin.

A la suite de la première revue organisée en avril 2022 pour le compte du premier trimestre par CPADES, EDUCO-Bénin s'est chargé d'organiser la deuxième édition tout récemment pour le compte du deuxième trimestre (mai à juillet 2022).

Il faut, pour finir, préciser que le projet SWEDD est placé sous la tutelle du Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance et est financé par la Banque Mondiale avec l'assistance technique de l'UNFPA et l'OOAS.



Grâce aux performances du SNISSAN

Le Bénin intègre l'Initiative 50.2030 de la Banque Mondiale

Le prix du leadership du Ministre Gaston DOSSOUHUI



Le Bénin est non seulement sélectionné pour l'Initiative 50.2030 de la Banque Mondiale mais recevra aussi l'accompagnement et le soutien de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) dans le cadre de la mise en œuvre du Système National Intégré des Statistiques Agricoles, Alimentaires et Nutritionnelles (SNISSAN), confirme le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Gaston Cossi DOSSOUHUI, lors de la première session 2022 du SNISSAN tenue le 26 juillet 2022 à Azalaï Hôtel de Cotonou. L'événement a été rehaussé par la présence du Représentant de la FAO, Isaias Angue OBAMA OYANA.

Fawaz WABI

Le SNISSAN réunit dans un même creuset les acteurs du monde agricole tels que les directeurs départementaux, techniques et centraux du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, les Agences territoriales de développement agricoles, les Organisations paysannes, les partenaires sociaux et les partenaires techniques et financiers. Grâce à ce système, véritable, organe de coordination, le Bénin, ces dernières années, a connu une percée dans la

mise en œuvre des piliers de la stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales. Autrement, c'est un système au cœur de la dynamique de transformation et de profonds changements en cours dans le secteur agricole. Par son truchement, les enjeux liés à la disponibilité d'une information statistique de qualité pour la prise de décision efficace dans le secteur sont aujourd'hui relevés. Pour le ministre Gaston Cossi DOSSOUHUI très satisfait des actions du SNISSAN, les données fournies permettront d'une part de couvrir les maillons de production des filières et d'autre part ceux de la transformation et de la commercialisation. Son rôle s'étend aussi à l'appréhension des conditions de vie des agriculteurs sans oublier leur capacité de résilience.

In fine, la sélection du Bénin pour le compte de l'Initiative 50.2030 de la Banque

Mondiale et le soutien de la FAO sont fonction de la suite logique des performances engrangées par le SNISSAN. C'est pourquoi, félicitant le gouvernement Talon pour les efforts consentis ces dernières années dans le cadre de la mise en œuvre d'un creuset de production et de coordination des statistiques agricoles conformes aux standards internationaux et compatibles avec les enjeux de développement du secteur, Isaias Angue OBAMA OYANA, Représentant à la cérémonie de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture a rassuré que grâce au soutien et à l'accompagnement de la FAO, le SNISSAN et ses démembrements seront fortement appuyés pour permettre une pérennisation de leurs activités à travers le renforcement des capacités des acteurs du SNISSAN et la mise en œuvre de certaines opérations de collecte.

Le Bénin sur la voie de résultats encourageants



Un des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure à bénéficier d'une analyse détaillée de la part du Réseau de Solution pour le Développement Durable (SDSN), le Bénin a toujours affirmé son engagement pour l'atteinte des objectifs de Développement Durable (ODD). Dans cette dynamique, le gouvernement béninois, à travers le Ministère de l'Economie et des Finances de la République du Bénin et le Réseau de Solution pour le Développement Durable (SDSN) ont rendu public le rapport pilote de référence sur les politiques, les progrès et tendances vers les Objectifs de Développement Durable (ODD) intitulé: "Rapport sur le Développement Durable pour le Bénin 2022".

L'engagement du Bénin dans sa participation à la réalisation du développement durable est renforcé par le partenariat établi avec le Réseau des Solutions pour le Développement Durable (SDSN), une association mandatée par le Secrétaire général des Nations Unies, reconnue pour son expertise et analyse indépendantes. C'est pourquoi à la faveur de la publication de ce rapport, Eve de la Mothe Karoubi, cheffe de l'équipe réseaux du SDSN a souligné que le Bénin est un leader mondial dans son appropriation et ses efforts pour l'Agenda 2030 mais doit continuer dans son engagement en relevant les défis restants. Partageant cette approche, le Ministre de l'Economie et des Finances, Romuald Wadagni après avoir mis l'accent sur les diligences accomplies par le Bénin jusqu'à présent afin de mettre en œuvre l'Agenda 2030, a insisté sur la nécessité pour l'Etat béninois de persister dans cette dynamique.

Ce rapport se veut un document de référence pour l'atteinte des ODD au Bénin, présente le point de départ du Bénin dans son nouvel engagement pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 suite

à l'émission inaugurale de l'Eurobond ODD réalisée en 2021. Selon ce rapport, le Bénin est à mi-chemin de la réalisation des Objectifs de Développement durable (Odd), avec un score de 50,7 sur 100 pour l'ensemble des 17 Odd, aux termes du Rapport sur le développement durable 2022. Le pays s'illustre particulièrement à travers les Odd 2 (Faim « Zéro »), 8 (Travail décent et croissance économique), 9 (Industrie, Innovation et Infrastructures) et 14 (Vie aquatique), alors que la plupart des pays de la région ouest-africaine (Cedeao) stagnent, voire régressent, note le Réseau de solutions pour le développement durable des Nations Unies (Sdsn) qui accompagne le pays dans le suivi et l'évaluation pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 des Nations Unies. Par rapport aux pays à revenus plus élevés, souligne le rapport, le Bénin performe relativement bien sur les Odd 12 (Consommation et production responsables) et 13 (Lutte contre le changement climatique).

En revanche, le pays devra redoubler d'ardeur pour relever des défis encore persistants, notamment en ce qui concerne les Odd 4 (Education de qualité), 10 (Inégalités réduites) et 11 (Villes et Communautés du-

rables). En effet, des disparités restent prégnantes entre les régions par rapport à l'indice « Ne laisser personne de côté » qui couvre les inégalités d'accès aux services publics, l'extrême pauvreté et la privation matérielle, les inégalités entre les sexes, et les inégalités de revenu et de richesse. Le département du Littoral est le mieux doté avec un score de 65,9, loin devant l'Ouémé en seconde position (51,5) et l'Alibori est le moins bien doté avec un score de seulement 20 sur 100. A titre d'exemple, les données de 2018 indiquent que seulement 61 % des accouchements sont assistés par du personnel de santé qualifié dans le Borgou, contre 99,2 % dans le Littoral. En termes d'accès à l'éducation, le département de l'Alibori a un taux net de scolarisation de 41,2 % dans le primaire en 2019 contre de 75,4 % dans le Littoral et 83,2 % dans le Mono. En 2021, avec un taux net de scolarisation dans le secondaire de seulement 13,4 % dans l'Alibori, l'écart est encore plus important avec les départements les plus performants comme l'Ouémé avec 60,6 %. En 2019, seulement 36,8 % de la population avait accès à l'eau potable dans la Donga, contre 97,8 % dans le Littoral. Pour l'accès à l'électricité, le schéma est iden-

tique : le Littoral enregistre un taux de 87,1 % en 2019 devant l'Ouémé (55,4 % de la population) et le Mono loin derrière avec seulement 28,3 %. C'est seulement en termes d'accès à l'état civil que les disparités sont le moins prononcées : seul le Borgou fait face à des défis importants, avec seulement 65,3 % des enfants de moins de 5 ans enregistrés à l'état civil en 2018, contre 81 % dans l'Atacora et 96 % dans le Zou. Une lueur d'espoir pointe à l'horizon au regard du projet Assurance pour le renforcement du capital humain (Arch), du programme d'accès universel à l'eau potable en milieu rural, du Recensement administratif à vocation d'identification des personnes (Ravip) et autres programmes initiés par le gouvernement qui permettront d'accélérer la réalisation de plusieurs Odd et de réduire les écarts dans les régions plus défavorisées du pays. Pour cela, le Bénin dispose d'un appareil institutionnel transversal et d'une volonté politique forte qui pourraient lui permettre d'obtenir d'importants résultats dans les années à venir, note le réseau Sdsn. Il reste que les moyens financiers suivent pour la concrétisation des rêves.



Mise en oeuvre par:



Sous la tutelle du:



LA PLATEFORME VIRTUELLE D'APPRENTISSAGE ADAPTEE A TES BESOINS

Gratuite
pour tou-te-s

Avec
des sujets
interessants:
Agridreneuriat -
TIC etc.

Flexible,
diversifiée,
interactive
et durable

apprends

connecte-toi

agis

Inscris-toi sur: <https://www.atingi.org>

LA MARINA OU LE PALAIS DES GOUVERNEURS EN LIGNE DE MIRE ?



Considérée comme un Fake news du fait de son caractère inédit, la démission du Professeur Joseph Fifamè Djogbénu de la tête de la Cour Constitutionnelle béninoise est devenue une réalité depuis le 12 juillet. De sources échappées, on apprend beaucoup sur les intentions sous-jacentes de l'homme. Un peu comme pour confirmer les supputations, celui-ci opère une plongée au coeur de l'activité politique.

Éric DJEKPE

Tout est allé très vite. Après des conciliabules avec les présidents de la République et de l'Assemblée Nationale, l'ex

garde des Sceaux nommé à la tête de la haute juridiction a remis sa démission au vice-président de l'institution. Sa déci-

sion actée, le désormais ex-président de la Cour Constitutionnelle, celui qui se présente comme un simple ouvrier sur le chantier politique s'est vu très tôt confier le rôle de chef chantier au niveau de l'Union Progressiste. En effet, juste après sa démission, le président de l'UP a clairement mentionné son appartenance à cette grande formation politique au lendemain des réformes engagées par le régime en place pour assainir l'environnement politique béninois. Évoquant les raisons de son départ, le professeur de droit lors de sa conférence de presse a affirmé « Dans la vie, ce ne sont pas les positions qui comptent, dans la vie ce sont les objectifs qui comptent. Et les objectifs dans une société démocratique, dans un état en construction sont essentiellement politiques. »

Pour lui qui a conduit en peu de temps assez de réformes qui ont rendu la cour constitutionnelle béninoise plus dynamique avec l'introduction du principe de débat et de confrontation à travers l'organisation des audiences publiques, il est d'une nécessité de revenir reprendre la politique là où il l'avait laissée afin d'apporter sa pierre à l'édifice. C'est pourquoi, sans ambages, il a précisé qu'il sera

donc candidat à tout ce que son parti (UP) lui demandera. Mieux, il réaffirme qu'il est un citoyen engagé. Toute chose qui donne libre cours aux supputations et interprétations diverses.

D'aucuns croient dur comme fer que ce nouveau choix participe d'une stratégie politique bien peaufinée dont la finalité serait de le hisser au perchoir de la représentation nationale à l'issue des prochaines élections législatives de janvier 2023.

Pour d'autres, Joseph Fifamè Djogbénu serait le dauphin choisi du président Patrice Talon dont le mandat présidentiel échoit en 2026. Dans l'un ou l'autre cas, ce cadre béninois n'a pas abandonné le confort de la présidence d'une institution aussi prestigieuse que la Cour Constitutionnelle pour jouer les seconds rôles.

D'ailleurs, seulement 72 heures après sa démission, ce juriste de haut rang dont les qualités ont depuis longtemps traversé les frontières s'est vu confié la présidence du parti UP en remplacement du monument Bruno Amoussou qui peut désormais aller faire valoir ses droits à la retraite.

Ainsi qu'il se dessine clairement, le destin politique de Joseph Djog-

bénu est d'une grande particularité.

Un destin écrit en lettres d'or

Activiste et grande figure de la société civile béninoise, il était prêt à tout pour préserver les acquis démocratiques issus de l'historique conférence des forces vives de la nation de février 1990. Après 20 ans environ dans le combat citoyen, certains de ses compagnons et lui ont décidé d'aller au charbon avec la création du parti alternative citoyenne qui lui permettra par le jeu des alliances politiques de se faire une place à l'Assemblée nationale en 2015. Élu député pour la toute première fois, il va bénéficier de la confiance de ses pairs qui vont lui confier la présidence de la commission des lois. Son séjour au palais des gouverneurs ne sera pas long car entre temps, Patrice Talon son candidat à la présidentielle de 2016 sera élu avec dans son projet de société beaucoup de réformes structurelles qui pour aboutir nécessitent la présence dans le gouvernement d'une tête bien faite. Celle-là qui maîtrise les réalités socio-politiques et la vision du régime comme lui. C'est ainsi que de la commission des lois, il héritera du portefeuille

de la justice, garde des Sceaux et porte-parole du gouvernement. Avec brio, il va défendre les réformes notamment, le projet de relecture de la constitution du 11 décembre 1990, la charte des partis politiques, le nouveau code électoral, l'encadrement des droits de grève etc. avant d'être désigné par le bureau de l'Assemblée nationale pour siéger à la Cour constitutionnelle et pour en devenir président.

Désormais chef des ouvriers UP sur le chantier politique national, l'homme pour qui toutes les étoiles sont alignées est très certainement sur une pente ascendante avec un vent fort dans son dos. Objectif palais ? Cotonou ou Porto-Novo ? Le suspense ne saurait durer longtemps. Sinon, plus l'horizon janvier 2023 approche, plus favorable sera l'actualité politique nationale pour ôter les Béninois du doute.

Une chose est sûre à son âge, son prédécesseur à la tête de l'Union Progressiste n'était pas encore à midi de sa carrière politique.

A suivre.



Construction de centrales solaires photovoltaïques au Bénin

50 mégawatts supplémentaires pour le parc de production d'énergie électrique

L'état béninois a signé le lundi 4 juillet 2022 une convention avec le Consortium Greenyellow / Egnon Consulting, convention de concession relative au projet de construction en BOOT de quatre centrales solaires photovoltaïques d'une puissance totale de 50 MW sous l'égide des ministres de l'énergie, Dona Jean-Claude Houssou et d'état chargé de l'Economie et des finances Romuald Wadagni. Ces quatre centrales solaires seront installées dans les communes de Natitingou, de Djougou, de Parakou et de Bohicon. Des actions du gouvernement qui s'inscrivent dans la Politique Nationale de Développement des Énergies Renouvelables (PONADER) visant à faire du Bénin un mix énergétique respectable.

Au total, ces installations débiteront 50 mégawatts et contribueront au renforcement du parc de production nationale d'énergie électrique. Elles sont réparties comme suit : Bohicon (15MW), Parakou (15MW), Djougou (10MW) et Natitingou (10MW). A moyen terme, ils porteront à 100 mégawatts la capacité totale des centrales solaires photovoltaïques sur le territoire national.

Pour le ministre de l'énergie, la mise en œuvre de ce projet va, non seulement augmenter la capacité de production nationale d'électricité afin de réduire la dépendance énergétique, mais aussi assurera l'accès à une énergie fiable et réduire significativement à terme, le coût moyen de production de l'énergie électrique au Bénin. Dona Jean-Claude HOUSSOU s'est dit particulièrement heureux de l'aboutissement de ce processus qui aura été freiné par la survenue de la pandémie de la Covid 19. «

Les Conventions de Concession signées porte sur une durée de 20 années et le projet est estimé à 30 milliards de Fcfa.

Une première au Bénin pour un Investissement Privé de Production (IPP) d'Electricité, pour des installations solaires d'envergure, qui confirme une fois encore l'engagement du Gouvernement béninois pour les énergies renouvelables conformément à sa Politique Nationale de Développement des Énergies renouvelables (Ponader) », a-t-il martelé. Il a, par la suite, remercié l'ensemble des acteurs, en particulier les Etats-Unis pour leur soutien à travers le MCA-Bénin 2, et l'Autorité de régulation de l'électricité.

A l'endroit de l'entreprise concessionnaire, le consortium Green Yellow/Egnon Conseil, ses mots ont été une invite à non seulement respecter les délais et la qualité de réalisation mais aussi à prendre en

compte l'environnement où les travaux vont se dérouler, en insistant sur le volet social qui doit être absolument pris en compte.

Même son de cloche avec le ministre d'état en charge de l'économie et des Finances. Il a souhaité un achèvement rapide des travaux pour le bonheur des populations. Au-delà de l'exécution des travaux, Romuald WADAGNI a envisagé un partenariat fécond en vue du transfert des compétences. Il a enfin, promis à l'entreprise tout le soutien du Bénin du fait de son installation sur son territoire, soit de sa base pour la sous-région.

A sa prise de parole, le représentant du Consortium Greenyellow/ Egnon Consulting a pris l'engagement de respecter le cahier des charges et de finir les travaux dans le délai. « Maintenant que nous avons signé cette convention, je vous assure que nous allons nous concentrer à 200% sur la préparation du chantier, la contractualisation de nos financements

avec nos prêteurs afin de faire de ces projets un succès », a promis Robinson ALAZRAKI.

Il convient de rappeler que dans le cadre de ce projet, le partenaire du gouvernement béninois qu'est le Millénium challenge account Bénin 2 a déjà procédé au dédommagement entier des personnes affectées, et les procédures de transfert du foncier dans le patrimoine de l'Etat sont en cours. A Bohicon, l'infrastructure sera érigée sur un site de 50 hectares. A Parakou, un domaine de 48 hectares a été acquis. A Djougou, c'est plutôt 25 hectares qui sont mis à disposition. Enfin, à Natitingou, 20 hectares ont été mobilisés. A suivre.

Fawaz WABI



255 millions d'euros sur fond de renforcement de la coopération entre le Bénin et l'Union Européenne



Définir un nouveau programme indicatif pluriannuel de coopération entre le Bénin et l'Union Européenne pour la période 2021-2027. C'est l'objectif essentiel de la septième édition du dialogue politique Bénin-Union européenne qui s'est tenue le jeudi 30 juin 2022 à Novotel hôtel de Cotonou sous la présidence du ministre d'État Abdoulaye Bio Tchagné.

Au sortir de ces assises pendant lesquelles l'Union européenne (UE) a apporté son soutien financier à l'Etat béninois, Bruxelles a fait la ferme promesse de mettre sur la table du gouvernement béninois du cash à concurrence de

255 millions d'euros (soit plus de 167 milliards Fcfa) pour accompagner le financement du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) 2021-2026.

Cet appui couvre trois principaux domaines à savoir le renforcement du capital humain, la promotion de la croissance verte et du numérique et la promotion d'une société prospère et sécurisée.

Loin d'être le fruit d'une générosité béate, cet accompagnement financier de l'Union européenne s'inscrit dans la dynamique de l'attachement du Bénin à la démocratie et son engagement dans la voie de réformes politiques, institutionnelles et économiques

depuis 2016, en vue de la consolidation de l'Etat de droit, de la promotion de la bonne gouvernance et de l'amélioration des conditions de vie des populations.

Selon le ministre de l'Economie et des Finances, Romuald Wadagni, ce programme permettra non seulement de poursuivre et d'améliorer les chantiers de développement ouverts, mais également d'assurer un partenariat durable pour la transformation économique structurelle du Bénin. Par ailleurs, tout en remerciant l'Union européenne sans faire abstraction de la disponibilité du gouvernement béninois à mettre en œuvre de façon

cohérente ce programme pour des résultats élogieux, l'argentier national a souligné que grâce à ce financement il sera également question d'une prise en charge efficace des défis socio-économiques du pays, ainsi que des défis sécuritaires.

Autrement, au-delà du soutien financier au Bénin, il s'agit encore mieux d'un développement durable et du renforcement des relations économiques et commerciales entre le Bénin et l'Union Européenne.

F.A.

Gaston DOSSOUHUI préoccupé par la réussite de la campagne agricole



Le ministre de l'agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Gaston Cossi DOSSOUHUI, lors de la mission de suivi de la campagne agricole 2022-2023 qu'il a initiée du vendredi 24 au mercredi 29 juin 2022, est allé galvaniser les producteurs et éleveurs pour une amélioration des performances agricoles et une campagne agricole réussie. L'objectif poursuivi par le ministre à travers cette initiative en allant à la rencontre des producteurs et éleveurs des départements du Zou, des Collines, du Borgou, de l'Atacora et de la Donga était non seulement de constater les niveaux de réalisation et l'engagement des produc-

teurs sur le terrain mais aussi et surtout de rassurer ces derniers sur les mesures prises pour booster l'agriculture au Bénin et optimiser les cultures d'exportation.

Tout au long de son périple, le ministre a sensibilisé les producteurs sur la nécessité de sécuriser les intrants pour la production au Bénin en vue de saisir par la suite les marchés domestique et régional désormais très demandeurs en vivriers, en produits d'exportation. En évoquant la question de la sédentarisation des élevages, la gestion des pâturages, la production fourragère, le ministre Gaston Cossi DOSSOUHUI, tout en prônant

un climat apaisé entre agriculteur et éleveur a encouragé la transformation domestique.

Face à ces producteurs et éleveurs, le ministre de l'agriculture, de l'Élevage et de la Pêche a affirmé sans ambages que l'amélioration des performances agricoles du Bénin passera inévitablement par la diversification agricole, l'augmentation des emblavures, la production de fourrage et la collaboration apaisée entre agriculteur et éleveur.

Dans le Zou et les Collines comme dans le Borgou, l'Atacora et la Donga, le ministre DOSSOUHUI après avoir recensé les préoccupations des producteurs et éleveurs lors

de sa descente dans certaines unités de production ou d'élevage, a salué leur engagement et leur exemplarité en les invitant à poursuivre dans la même dynamique de l'enthousiasme observé sur le terrain pour une réussite sans accroc de la campagne agricole 2022-2023.

Au regard de l'impact de cette mission qui a, sans aucun doute, dopé le moral aux agriculteurs et éleveurs, il faut dire sans risque de se tromper que le ministre Gaston Cossi DOSSOUHUI pose les bases avant-coureurs d'une campagne agricole performante.

Louise Mishikiwabo 5/10, peut mieux faire.



C'est à se demander si l'Organisation Internationale de la Francophonie (Oif) existe toujours. C'est à se demander si les états membres n'ont pas chacun en ce qui le concerne décidé de se mettre en retrait de cette institution à vocation linguistique sans nous en informer.

C'est à se demander s'il y a un problème de disponibilité de ressources qui empêche la mise en œuvre des activités.

C'est encore à se demander s'il y a même des activités prévues.

C'est toujours à se demander si cette institution qui rayonnait sous la précédente présidente a aujourd'hui un responsable.

Bien évidemment l'Oif a un responsable en la personne de l'ancienne ministre du

Rwanda, madame Louise Mishikiwabo. Et comme on le sait tous, il n'y a ni problème de ressources, ni retrait des Etats membres, ni, ni, ni. Il n'y a rien de tout cela. Mais il y a certainement un problème. Celui du manque évident de leadership qui devrait induire une dynamique positive à la tête de cette institution et par la même dans les représentations régionales éparpillées sur le globe. N'ayons pas peur des mots, l'Oif est aujourd'hui plongée dans un léger coma dont il faudra vite l'éjecter pour ne pas être obligé de constater sa mort cérébrale.

Élue en octobre 2018 en remplacement de la canadienne Michaëlle Jean qui a battu campagne en vain pour se faire renouveler son bail à la tête de l'institution, Louise Mishikiwabo dont le pays a tourné dos

à la langue française pour embrasser l'anglais et le Commonwealth a beaucoup de mal à briller. De l'avis des observateurs, le moins qu'on puisse dire est que sa présidence est une quasi torture pour l'institution. Aucune effervescence, un lead peu convaincant, très peu de nouveaux projets, une jeunesse autrefois en émulation autour des activités de l'Oif finit par s'endormir. Bref, celle qui avait lancé avoir la ferme intention de mettre en œuvre la feuille de route tracée par les Chefs d'états doit plus que jamais relancer la machine Oif pour mieux la rendre visible et plus présente dans le quotidien des 200 millions de francophones. Il faut le reconnaître, la pandémie de la Covid-19, qui a secoué le monde, n'a épargné personne. Tous les pays, toutes

les institutions en ont souffert. Ainsi, l'Oif a certainement dû faire profil bas pendant les deux années de la crise sanitaire.

Reste que d'une manière ou d'une autre, il va falloir présenter un bilan convaincant en fin de mandat pour rassurer les populations francophones sur l'élection de cette anglo-francophone perçue par tous comme un cadeau de Paris à Kigali pour sceller le réchauffement des relations entre les deux pays après de nombreuses années de brouilles en raison de son jeu trouble dans le génocide de 1994.

Tchakatou Minonnan



La chance tourne,
Aujourd'hui
C'est mon tour !



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES
REPUBLIQUE DU BENIN



DIRECTION
GÉNÉRALE
DES IMPÔTS



 **e-services**

**DÉCLAREZ ET PAYEZ
PLUS RAPIDEMENT
VOS IMPÔTS**

Rendez-vous sur

e-services.impots.bj

